

Réaction de l'Union TLF à la nomination de François Durovray en tant que ministre délégué, chargé des Transports

L'Union TLF adresse ses félicitations et vœux de succès à François Durovray, nouveau ministre des Transports.

L'union TLF rappelle la place centrale de la filière transport et logistique dans l'économie : employant plus de deux millions de personnes et représentant 10% du PIB, notre filière est clé pour relever les défis du plein-emploi et de la réindustrialisation.

Face à une vague de défaillances sans précédent depuis 1990, les entreprises du transport et de la logistique subissent une conjoncture économique particulièrement dégradée, faute de demande et des coûts d'exploitation en constante augmentation.

Dans un contexte de très forte concurrence étrangère et face au mur d'investissements que représente la transition écologique pour notre secteur, il est impératif de :

1. Baisser le niveau de fiscalité qui pèse sur nos entreprises pour les rapprocher de la moyenne européenne, que ce soit en matière de coût du travail, d'impôts de production et de fiscalité des carburants. La France se situe dans le peloton de tête des pays qui taxe le plus le carburant des transporteurs routiers en Europe. C'est pourquoi l'Union TLF rappelle sa ferme opposition aux projets d'évolution du remboursement partiel de TICPE et au développement d'écotaxes régionales qui pénalisent les transporteurs français.
2. Défendre la compétitivité de la chaîne logistique française, en facilitant l'implantation du foncier logistique avec une refonte du mécanisme du Zéro Artificialisation Nette (ZAN), en défendant l'attractivité des places portuaires et aéroportuaires françaises et en supprimant le bonus-malus de l'assurance-chômage qui grève inutilement la compétitivité de nos entreprises.
3. Maintenir le soutien au verdissement des flottes par les mécanismes de suramortissement, par des aides directes à l'acquisition et à la location de véhicules moins émissifs, ainsi qu'à l'installation d'infrastructures de recharge et au report modal.

« Nous saluons la nomination de François Durovray en qualité de ministre des Transports. L'Union TLF sera un interlocuteur proactif et exigeant pour défendre les acteurs du transport de marchandises et de la logistique. Dans un contexte économique difficile pour notre secteur, la priorité doit être donnée à la compétitivité de nos entreprises pour répondre aux besoins du pays et aux attentes de nos concitoyens sur la nécessaire transition écologique de la filière. ».

Eric Hémar, Président de l'Union TLF

À propos de l'Union TLF : <https://www.e-tlf.com>

L'Union des Entreprises de Transport et de Logistique de France (Union TLF) est l'organisation professionnelle représentant l'ensemble des métiers de la chaîne du transport et de la logistique.



Les entreprises adhérentes de l'Union TLF interviennent dans l'ensemble de l'organisation des flux de marchandises : transport routier de marchandises, messagerie, logistique, livraison urbaine et transport léger, multimodal (ferroviaire, fluvial), location de véhicules industriels, transport maritime, aérien et représentants en douane avec TLF Overseas.

Les adhérents de l'Union TLF représentent près d'un tiers des salariés de la branche (32,47 %), soit plus de 200 000 salariés.

